

Lignes directrices sur le transport des volailles à l'intention des propriétaires de petits troupeaux

A. Dam, K. Taylor et G. Greaves

Fiche technique

FICHE TECHNIQUE 17-010 AGDEX 450/70 JANVIER 2017

INTRODUCTION

La présente fiche technique traite des principales pratiques qui permettent de réduire au minimum le stress des volailles et d'améliorer le transport des petits troupeaux de volailles. Le transport des oiseaux représente l'une des périodes les plus stressantes de leur vie. Il est donc important de comprendre ce qui se passe quand les volailles doivent être transportées vers un abattoir titulaire d'un permis, à des fins d'inspection et de transformation. Cela permet de prévoir des conditions de transport appropriées et de respecter la réglementation qui régit le transport de tous les animaux au Canada. Cette réglementation a pour objectif d'assurer que les animaux ne subissent pas de souffrances indues durant le transport. On peut obtenir plus d'information sur le bien-être des oiseaux d'élevage en consultant les codes de pratiques qui s'appliquent aux volailles (oiseaux de chair, pondeuses et transport). Pour consulter les plus récents codes de pratiques à ce sujet, voir le site Web du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, à www.nfacc.ca/codes-de-pratiques.

TRANSPORT

Le transport des volailles représente une source de stress pour ces dernières, d'où l'importance de bien le planifier. Le transport sans cruauté des animaux permet de réduire au minimum ou à des niveaux acceptables les sources de stress. Les modules de transport ou les cageots doivent avoir des dimensions adéquates et être en bon état, afin que les oiseaux ne se blessent pas et soient incapables de s'enfuir.

FACTEURS DE STRESS

Retrait de l'eau et de la nourriture

Les volailles ne doivent jamais être capturées et chargées la nuit précédant leur expédition en raison de leur incapacité à se nourrir et à s'abreuver pendant ce temps. On doit toujours capturer et charger les volailles juste

avant le transport afin de réduire leur stress au minimum et de leur donner accès à de l'eau le plus longtemps possible. Communiquer avec l'abattoir chargé de la transformation des volailles afin d'établir le moment du retrait de la nourriture, en tenant compte des conditions météorologiques et de la durée du déplacement.

Ne jamais charger les volailles la nuit précédant le transport.

Réduire au minimum ce qui peut empêcher les volailles d'accomplir leurs fonctions normales (marcher, se reposer, manger, boire, etc.). De plus, le fait de charger les volailles plus tôt que nécessaire complique l'évaluation visuelle permettant de vérifier si les oiseaux sont « aptes au transport ».

Exposition à des températures extrêmes

Les températures extrêmes ou les intempéries (chaleur et froid intenses, pluie, neige, etc.) sont une source de stress pour les volailles et peuvent même s'avérer mortelles (surtout si les oiseaux sont jeunes, petits, s'ils ont peu de plumes ou s'ils sont mouillés). Les oiseaux doivent toujours être protégés des températures extrêmes, durant le chargement et le transport. Pendant les périodes chaudes de l'été, on doit les transporter tôt le matin et les protéger du soleil afin de prévenir les coups de soleil; le véhicule doit également être très bien aéré. S'assurer, quand on utilise une bâche, que les oiseaux ne vont pas suffoquer ou être victime d'un coup de chaleur.

On ne doit PAS charger ni transporter de volailles par temps frais ou froid quand ces dernières sont mouillées, car elles risquent de souffrir d'hypothermie lorsqu'elles sont trempées jusqu'aux os. Prendre des mesures pour protéger les oiseaux du froid, de la pluie ou de la neige afin de ne pas leur faire subir de stress inutile.

Confinement dans des contenants

Durant le transport, les oiseaux sont placés dans des cageots ou des contenants qui restreignent ou limitent leurs mouvements. Un chargement correctement effectué peut contribuer à atténuer le stress des volailles et à les protéger des blessures. Dans le cas contraire, le processus accroît le stress, le nombre de blessures et le risque de décès. Les codes de pratiques ainsi que l'arbre de décision pour établir si l'oiseau devrait être chargé aident à déterminer le nombre d'oiseaux qui peuvent être placés dans un contenant. On peut consulter cet arbre de décision (*Poultry Loading Decision Tree*) sur le site Web du Poultry Industry Council à www.poultryindustrycouncil.ca/resources/transport-decision-tree/decision-tree/ (en anglais seulement).

Le nombre d'oiseaux par contenant devrait être établi en tenant compte de divers facteurs, comme les conditions météorologiques, la taille des oiseaux et leur espèce.

De manière générale, les oiseaux devraient être en mesure de se coucher sans se toucher.

Capture et chargement

Il est important que tous les oiseaux soient manipulés calmement. Le propriétaire des volailles doit s'assurer que tout préposé à la capture ou au chargement des oiseaux a de l'expérience dans ce domaine et a reçu une formation appropriée. Les oiseaux doivent être manipulés avec soin. Les brusqueries peuvent les faire souffrir et même parfois les blesser gravement.

Les poules pondeuses (surtout celles en fin de ponte) doivent être particulièrement transportées avec soin, car leurs os sont très fragiles.

Par ailleurs, tous les oiseaux ont de la difficulté à respirer quand on les tient la tête en bas et préfèrent être manipulés la tête en haut. On doit les capturer en les tenant sous l'os de la poitrine.

Les préposés à la capture des volailles doivent éviter les mouvements rapides et les bruits forts. Ne pas crier en leur présence ni les poursuivre.

S'éclairer avec des lumières bleues ou de faible intensité au cours de la capture, afin de réduire le stress des oiseaux et de faciliter l'attrapage. Rassembler les oiseaux en petits groupes à l'aide de divisions ou d'écrans pour empêcher qu'ils ne s'entassent ou s'empilent. Placer les oiseaux dans les cageots à l'intérieur du poulailler et réduire au minimum le temps de manipulation.

Utiliser du matériel approprié

Dans les grosses exploitations, les oiseaux sont habituellement transportés dans des cageots de plastique (poulets) (figure 1) ou dans des cages (dindons). On peut utiliser les cageots ou autres contenants nettoyés et désinfectés de l'abattoir local ou s'en procurer. Des cages pour chiens avec doublures peuvent être utilisées pour le transport des plus gros oiseaux (dindons, canards).



Figure 1. Les cageots de plastique servant au transport des poulets doivent être périodiquement nettoyés et désinfectés.

Points dont il faut tenir compte pour choisir la méthode de transport :

- Les cageots servant au transport des volailles doivent être fabriqués avec un matériel facile à nettoyer et à désinfecter (tous les cageots doivent être nettoyés et désinfectés avant le chargement).
- Les oiseaux doivent être en sécurité, et les ailes, la tête, les pattes et les ergots ne doivent pas sortir du contenant. S'assurer que tous les oiseaux peuvent se coucher sur le plancher du contenant et ne sont pas empilés.
- Assurer une ventilation uniforme et adéquate.
- Les oiseaux devraient être placés sur les pattes dans le cageot et jamais sur le dos. Il est important de leur donner suffisamment d'espace pour qu'ils puissent prendre une posture confortable.

Ne **JAMAIS** transporter les oiseaux dans les conditions suivantes :

- dans le coffre d'un véhicule;
- dans des sacs (de plastique, de moulée, de papier, etc.);
- dans des remorques fermées, car la ventilation n'y est pas suffisante pour permettre aux oiseaux de survivre lorsque le véhicule n'est pas en mouvement;
- dans des caisses de bois, car il est impossible de bien les désinfecter;
- sans aucune contrainte dans une remorque (les oiseaux qui ne sont pas dans une enceinte quelconque risquent de se blesser si le véhicule s'arrête brusquement).

Points à surveiller pour le transport des oiseaux :

- **L'air arrête de circuler** lorsque le véhicule n'est pas en mouvement; les oiseaux peuvent facilement mourir d'un excès de chaleur ou de suffocation.
- **Les oiseaux doivent être protégés des intempéries.**
- **Les oiseaux ne doivent pas être mouillés avant d'être chargés.** Les volailles qui sont mouillées sont incapables de rester au chaud ou de se rafraîchir adéquatement.
- **L'empilement des cageots** doit permettre la circulation de l'air.
- **Charger les volailles immédiatement** avant qu'elles soient transportées. Ne jamais charger les oiseaux la nuit précédant le transport.
- **Ne jamais placer ensemble de gros oiseaux et des oiseaux de petite taille dans le même cageot** ou y placer différentes espèces d'oiseaux (comme des canards avec des poulets). Le mélange d'oiseaux de différentes tailles ou espèces peut être une source de stress indu et peut même être mortel en raison des risques d'étouffement et de coups de bec.
- **Ne jamais charger un oiseau « inapte au transport ».** Consulter les lignes directrices énumérées ci-dessous au sujet des critères utilisés pour établir si un oiseau est apte au transport. Si l'on constate la présence d'oiseaux malades ou blessés, on doit éliminer ces oiseaux ou communiquer avec le vétérinaire.
Ne PAS les transporter à l'abattoir.

Oiseaux fragilisés

Les oiseaux malades ou blessés ne peuvent pas être transportés. On peut consulter des lignes directrices pour savoir comment repérer et manipuler les oiseaux fragilisés sur le site Web (en anglais seulement) du Poultry Industry Council :

www.poultryindustrycouncil.ca/education2/transport-decision-tree/decision-tree/.

Pour la liste et les coordonnées des établissements de transformation des volailles titulaires d'un permis en Ontario, voir ontario.ca/elevages et rechercher « Établissements de transformation des volailles titulaires d'un permis ».

Pour consulter les plus récents codes de pratiques, voir le site Web du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, à www.nfacc.ca/codes-de-pratiques.

Cette fiche technique a été rédigée par Al Dam, spécialiste de l'aviculture, Kathleen Taylor, technicienne, recherche en aviculture, et Gillian Greaves, technicienne, recherche en aviculture, MAAARO, Guelph.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Société de la Colombie-Britannique pour la prévention de la cruauté envers les animaux (BC SPCA). *Transport of Hens for Backyard Flocks*, 2009.

Agence canadienne d'inspection des aliments, Manuel des méthodes de l'hygiène des viandes, Chapitre 12 : Abattage et manutention des animaux destinés à la consommation humaine - Exigences au bien-être des animaux, Partie C : Espèces de volailles et de lapin.



Publié par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et
des Affaires rurales de l'Ontario
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017, Toronto, Canada
ISSN 1198-7138
Also available in English (Factsheet 17-009)

Centre d'information agricole :
1 877 424-1300
1 855 696-2811 (ATS)
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca
ontario.ca/maaaro